

JOAN ANTONI SAMARANCH

LES JEUX OLYMPIQUES SONT REDEVENUS LA PRINCIPALE ATTRACTION SPORTIVE MONDIALE. TREIZE VILLES PRÉSENTÈRENT LEUR CANDIDATURE À L'ORGANISATION DE CEUX DE 1992, FINALEMENT CONFIEE À LA VILLE FRANÇAISE D'ALBERTVILLE (JEUX D'HIVER) ET À BARCELONE (JEUX D'ÉTÉ). S'ILS ENGENDRENT AUJOURD'HUI DES EXPECTATIVES INHABITUELLES DANS LE MONDE ENTIER, S'ILS RALLIENT UN NOMBRE INCROYABLE DE SPONSORS ET MEUVENT D'IMPRESSONNANTES SOMMES D'ARGENT, C'EST, DE L'AVIS DE TOUS, GRÂCE À UN HOMME : JOAN ANTONI SAMARANCH. POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE OLYMPIQUE, LE PRÉSIDENT DU C.I.O. EXERCE SES FONCTIONS COMME UN ENTREPRENEUR, EN PRENANT DES DÉCISIONS, EN CONTRÔLANT LA MARCHE DES ÉVÈNEMENTS.

XAVIER VENTURA JOURNALISTE





© ELOI BONJOCH

Joan Antoni Samaranch i Torelló, élu président du Comité international olympique le 3 août 1980, est le huitième président de cet organisme sportif. Il est né à Barcelone le 17 juillet 1920, au sein d'une famille de la haute bourgeoisie catalane. Industriel et homme politique (il fut délégué national aux sports et président de la *Diputació* de sa province natale), son entrée, et postérieure ascension, dans le mouvement olympique s'effectua par la voie inusitée du hockey sur patins à roulettes. En 1966, il s'incorporait au Comité international olympique dont il serait nommé chef du protocole deux ans plus tard (1968). Membre de la Commission exécutive à partir de 1970, il occupera la vice-présidence du C.I.O. de 1974 à 1978.

En 1977, lorsque l'Espagne renouvelle ses relations diplomatiques avec l'Union soviétique, il est nommé ambassadeur à Moscou. Et ce fut là-bas, dans la capitale soviétique, que ce Barcelonais vit se réaliser son souhait le plus cher : devenir président du Comité international olympique. On ne peut pas dire que cet organisme international fût à l'époque très florissant. Le mouvement olympique, régi depuis quelques années par l'indécis Lord Killanin d'origine irlandaise, était plutôt mal en point.

La tragédie de Munich 1972, au cours de laquelle onze athlètes israéliens avaient été assassinés de la main d'un groupe de terroristes palestiniens, avait, pour la première fois et de façon dramatique, mis en question ce qui avait toujours été une fête du sport, de la paix et de la jeunesse du monde entier. Et les choses n'avaient fait qu'empirer lorsque quatre ans plus tard, en 1976, les pays africains, sous le prétexte de la participation de la Nouvelle-Zélande qui maintenait des relations sportives avec l'Afrique du Sud ségréga-

tionniste, avaient boycotté les J.O. de Montréal.

À l'époque où Samaranch prend les rênes du C.I.O., la crise du mouvement olympique est à son comble. Les Jeux de Moscou de 1980, en raison du boycott des pays du bloc capitaliste, à l'exception de quelques uns d'entre eux tels que l'Espagne, ou l'Italie, n'avaient rassemblé que quatre-vingt-un pays, ce qui représentait la plus faible assistance en nombre de nations représentées depuis vingt-quatre ans, et en nombre de participants — 5 353 — depuis la Seconde Guerre mondiale. L'organisation de ceux de 1984 n'intéressa qu'une seule ville, Los Angeles, qui, de surcroît, imposa ses conditions au Comité international olympique. Et cette fois-là, ce furent les pays communistes et de l'Europe de l'Est, exception faite de la Roumanie et de la Yougoslavie, qui refusèrent d'envoyer leurs équipes en Californie.

À l'heure qu'il est, presque huit ans plus tard, le vent a tourné. Les jeux Olympiques sont redevenus la principale attraction sportive mondiale. Treize villes présentèrent leur candidature à ceux de 1992, finalement confiée à la ville française d'Albertville (Jeux d'hiver) et à Barcelone (Jeux d'été). Si les Jeux engendrent aujourd'hui des attentes inhabituelles dans le monde entier, s'ils rallient un nombre incroyable de sponsors et meuvent d'impressionnantes sommes d'argent, c'est, de l'avis de tous, grâce à un homme : Samaranch. Pour la première fois dans l'histoire olympique, le président du C.I.O. exerce ses fonctions comme un entrepreneur, en prenant des décisions, en contrôlant la marche des événements.

— Monsieur Samaranch, que signifient des jeux Olympiques pour une ville ?

— *Le plus grand événement existant au monde, et pas seulement du point de vue sportif. En même temps qu'un vaste festival de la jeunesse, de la paix, de l'amitié, du sport, les Jeux représentent pour la ville destinée à les accueillir une extraordinaire possibilité de se projeter à l'extérieur.*

— Considérez-vous logique que des J.O. servent de prétexte pour moderniser une ville. Existe-il certaines limites à cet égard ?

— *Cela dépend de chaque ville et de chaque pays. Ceci dit, le C.I.O. n'est pas mécontent de constater qu'un grand nombre de villes ayant organisé les Jeux possèdent un " avant " et un " après ", et ceci précisément grâce aux Jeux. Le cas de Tôkyô, ville olympique en 1964, constitue un bon exemple à cet égard. Les jeux Olympiques ont permis à toutes les villes auxquelles ils furent attribués de réaliser de grandes œuvres. Le fait qu'ils soient la plus importante organisation existant au monde est une de leurs principales vertus.*

— Lorsque l'on entre dans des conceptions si vastes, concernant non seulement les améliorations de type sportif mais aussi la réorganisation d'une ville, ne risque-t-on pas de dénaturer le sens des Jeux qui doivent être avant tout une fête du sport ?

— *Non. Le grand avantage des J.O. c'est d'être un stimulant : faire en sorte que les investissements normalement réalisés dans une ville soient anticipés de 25 ou 30 ans. Prenons l'exemple de la ville de Barcelone : en 4 ou 5 ans elle fera tout ce qu'elle aurait dû mener à bien d'ici la fin du siècle.*

— Existe-il la possibilité que le C.I.O., qui limite déjà les dépenses de promotion



des villes candidates aux jeux Olympiques, contrôle le coût de leur organisation ?

— *Il est certain que les villes candidates aux jeux Olympiques de 1992 ont quelque peu dépassé les bornes dans leur lutte, longue et dure, pour la nomination. Nous avons mis le holà à ce genre d'excès. Cela dit, ce qu'une ville veut faire pour organiser les J.O. ne regarde qu'elle ; à cet égard, nous n'interviendrons pas plus que nous obligerons. Nous n'exigeons que certaines choses : que les installations sportives répondent aux conditions requises par les Fédérations internationales, ou que le Village olympique soit à la fois bien conçu et bien construit. Mais si une ville désire ouvrir 10 ou 15 boulevards périphériques, ou faire quoi que ce soit d'autre, libre à elle.*

— Il semblerait donc qu'à l'heure de mettre sur pied une organisation si complexe impliquant le remodelage d'une ville et l'exécution de vastes travaux, les Jeux dépendent chaque jour davantage de facteurs économiques et politiques, alors qu'ils sont la propriété et la responsabilité du Comité international olympique. Cette possible dépendance ne vous paraît-elle pas dangereuse ?

— *Les transformations urbanistiques dont vous parlez sont une bonne chose. Il s'agit de profiter des Jeux pour anticiper de 15 ou 20 ans les investissements prévus. Evidemment, les Jeux, de par leur importance même, coûtent cher et le prix qu'il faut payer consiste parfois en implications économiques et, surtout, politiques. Si les Jeux n'avaient pas l'importance qu'ils ont, les problèmes auxquels nous sommes confrontés actuellement n'existeraient pas. Mais ceci aussi est normal : les forces politiques en question sont celles qui contrôlent le pays et les villes. La seule chose qu'exige le C.I.O. c'est qu'elles bénéficient du soutien des habitants de la ville, que ceux-ci désirent réellement les Jeux.*

— Les jeux Olympiques ne recèlent-ils pas un certain gigantisme ?

— *En ce qui concerne la construction d'installations sportives, non. Le sport olympique est pensé pour être suivi par un petit nombre de spectateurs sur place et des millions de gens à la télévision. Gigantisme économique, c'est possible. Organi-*



ser des Jeux coûte actuellement beaucoup plus cher que par le passé, mais les recettes sont aussi bien supérieures. Et ceci sans jamais oublier qu'il existe deux budgets aucunement assimilables : le budget spécifique des J.O. et celui concernant tout ce qui se fait à l'occasion des jeux Olympiques. Par exemple, la modernisation d'un aéroport comme celui de Barcelone ne peut être incluse dans le budget des jeux Olympiques.

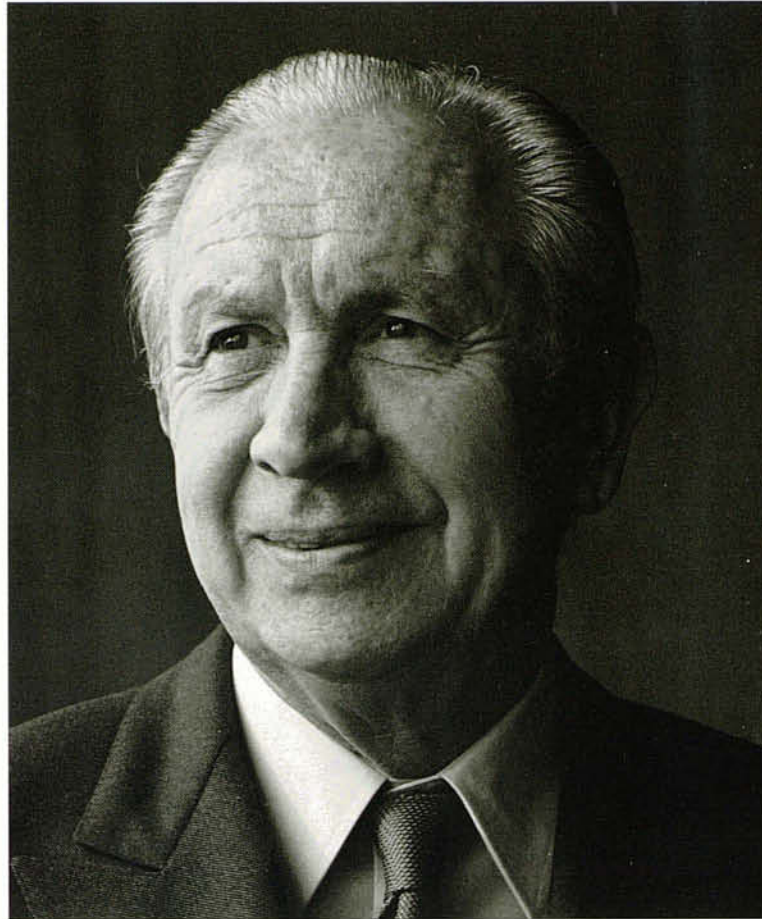
— Selon vous, les habitants de la ville où se déroulent les Jeux devraient-ils participer aux frais d'organisation ?

— *Ça serait normal. Ils en profitent, aussi bien au niveau des installations sportives réalisées qu'à celui des infrastructures et des services mis en place. Il est logique qu'ils financent une partie de l'organisation matérielle des Jeux, comme doivent y contribuer également la région et l'État. Cela dit, précisons bien que la part des contribuables est destinée au budget général des travaux que la ville souhaite mener à bien, et non au budget strict de l'organisation des jeux Olympiques, qui doit être couvert par ses recettes.*

Un autre des sujets dont on entend parler à propos de Barcelona'92 est celui de la "catalanité" des Jeux barcelonais. Les préoccupations concernant une éventuelle indifférence de la part des organisateurs à l'égard de la langue catalane, de l'identité nationale de la Catalogne, ont été publiquement exprimées. Le président de la *Generalitat*, Jordi Pujol, s'est lui-même énergiquement prononcé dans ce sens : « Nous voulons que l'on tienne compte du catalan, qu'on ne l'oublie pas, maintenant qu'il est encore temps de corriger de possibles erreurs. Ensuite il sera trop tard. »

— En tant que président du Comité international olympique, quel est votre avis sur ce point ? Existe-il un risque de discrimination envers la langue propre de la Catalogne ?

— *Je ne crois pas qu'il y aura de problème à cet égard. Lors de jeux Olympiques, le C.I.O. utilise toujours la langue du pays ou de la ville où ils sont célébrés, en plus de l'anglais et du français qui sont les deux langues officielles de l'organisme dont je*



© ELOI BONJOCH

suis le président. Ceci dit, il se trouve qu'à Barcelone il existe deux langues officielles, le catalan et le castillan, qui sans nul doute seront acceptées conjointement. Aux jeux Olympiques de Barcelone de 1992, nous utiliserons donc quatre langues officielles au lieu de trois, comme cela a été le cas jusqu'à maintenant. Il me semble en plus de cela que le C.I.O. a démontré plus d'une fois, dans les faits et pas seulement en paroles, sa volonté de conciliation.

— Demander aux jeux Olympiques qu'ils servent à changer la physionomie d'une ville, à repenser les bases de son sport et à révéler la réalité du pays où ils ont lieu — en l'occurrence celle de la Catalogne — n'est-ce pas trop attendre d'eux ? Sont-ils capables de satisfaire toutes nos exigences ?

— *Ils constituent une chance unique qu'il ne faut ni dédaigner ni omettre. Au cours des années à venir, Barcelone, Catalogne et Espagne seront des mots que l'on pro-*

noncera des milliers de fois, qui retiendront l'attention du monde entier. Il faut profiter de cette occasion, qui se produit tout au plus une fois tous les cent ans, pour vendre l'image de la ville et celle de la Catalogne, pour vendre notre culture et notre manière d'être. La réalité vivante de Barcelone et de la Catalogne, et ce qu'elles comptent signifier d'ici quelques années.

Sous l'instigation d'un certain nombre de gens, on a également vu surgir un mouvement réclamant la création d'un Comité olympique catalan, et dont les dirigeants se sont manifesté, ont parlé avec la presse, ont revendiqué cette " occasion historique " comme ils la qualifient. Bien que leur demande ne soit pas encore directement parvenue au Comité international olympique, Joan Antoni Samaranch en a entendu parler ; même s'il vit à Lausanne (Suisse), il se rend très souvent dans sa ville natale à laquelle il est profondément attaché.

— Êtes-vous officiellement au courant de ce projet de créer un Comité olympique catalan ?

— *Je ne sais pas grand-chose à ce sujet. Le C.I.O. a toujours affaire au Comité olympique espagnol ; on ne nous a rien dit à ce propos.*

— En théorie, peut-il exister un comité olympique d'une partie d'un État, ou doit-il être représentatif de l'ensemble de l'État ?

— *Le Comité international olympique ne reconnaît qu'un seul Comité national olympique par État. Par exemple, en Grande-Bretagne il existe des sports qui acceptent quatre fédérations britanniques (Angleterre, Pays de Galles, Irlande et Ecosse), mais il n'y a qu'un seul Comité olympique de Grande-Bretagne. De plus, conformément à la législation actuellement en vigueur en Espagne, la représentation internationale du sport espagnol doit être unique et au niveau de l'État.*

Les jeux Olympiques sont, ou du moins tâchent d'être, la manifestation sportive la plus importante du monde. Ceci pose des problèmes : certains pensent qu'ils doivent être à la fois un spectacle de masse et une fabuleuse entreprise commerciale (la santé financière du Comité international olympique est resplendissante grâce aux rentrées qu'il perçoit pour les retransmissions télévisées des Jeux), et, par conséquent, ouverts à la participation des meilleurs athlètes du monde, professionnels ou non. D'autres, certes de moins en moins nombreux, persistent à défendre une certaine pureté formelle, conforme à la vieille phrase du baron de Coubertin, fondateur des J.O. modernes : « L'important c'est de participer, non de gagner », et assistent avec regret à l'incorporation aux J.O. des athlètes qui ont fait du sport leur gagne-pain.

Samaranch fait partie de ceux qui sont convaincus que les Jeux doivent être ouverts à tout le monde et réunir les meilleurs. Grâce à cette politique, d'extraordinaires progrès ont pu être réalisés. Ainsi, le tennis, sport professionnel par excellence, figure déjà au programme olympique. Même le golf, autre sport professionnel, pourrait bientôt y être inclus.

— À quoi attribuez-vous cette révision des idéaux olympiques ?

— *Le sport, de nos jours, est un des phénomènes sociaux les plus importants et, en même temps, un grand spectacle. Dans de telles conditions, prétendre que seuls les athlètes ne recevant aucune aide participent aux J.O. n'a plus aucun sens. De plus, l'aide fournie aux sportifs du monde occidental est semblable à celle accordée dans les pays socialistes, encore qu'elles proviennent chacune d'organismes différents. Dans un cas, c'est l'initiative privée qui paie, dans l'autre, l'État. Mais quelle que soit sa provenance, ce concours financier sert à faire progresser le sport.*

— Donc, jeux Olympiques ouverts à tous ?

— *À tout sportif acceptant les règles du Comité international olympique, et contrôlé par la Fédération internationale régissant le sport qu'il pratique.*

À soixante-sept ans, l'actuel président du C.I.O. est en parfaite forme physique. Homme méthodique, il s'astreint à une discipline quotidienne d'exercices corporels, se repose et mange à des heures ré-

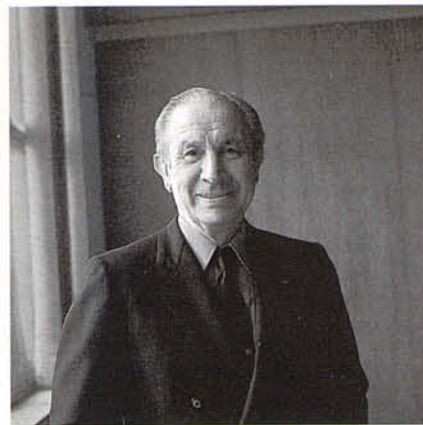
gulières, ne fume pas et ne boit pas d'alcool. Rigoureux avec lui-même, il persiste à dire que « cette fonction ne représente aucun sacrifice pour lui. Je l'exerce parce que je veux, et si c'est pour se plaindre du travail, autant plier bagage et s'en retourner chez soi. » Il a visité cent cinquante-trois des cent soixante-sept pays appartenant au Comité international olympique, et compte bien se rendre dans ceux qu'il ne connaît pas encore, car il est partisan des contacts directs. Les longues discussions ne le dérangent pas. Depuis que la Corée du Nord menace de boycotter les prochains J.O. de Séoul de 1988 à moins de pouvoir en partager l'organisation avec la Corée du Sud, Samaranch a appris à négocier à l'orientale, « avec une patience illimitée, en attendant que l'orage passe » pour reprendre ses propres termes.

Il sait que le mouvement olympique suscite actuellement un très grand intérêt, que le Comité international olympique vit les meilleurs moments de l'histoire de ses dernières années. Et il se montre disposé à introduire les changements nécessaires à la bonne marche de son entreprise. Il accepterait même d'ouvrir les portes des jeux Olympiques — irréversiblement attribués à une ville et non pas à un pays — à de nouvelles alternatives, comme céder une partie du programme des Jeux de Séoul à Pyeong Yang, capitale de la Corée du Nord, s'il était certain ce faisant de délivrer le rassemblement sportif de 1988 des boycotts et menaces dont il est l'objet depuis douze ans.

C'est pour tout cela que Joan Antoni Samaranch, dont le mandat se termine en 1989, est la clef de voûte du monde de l'olympisme.

— Êtes-vous déjà décidé à vous représenter ?

— *Pas encore. Je me déciderai à la fin de l'année prochaine.*



— Plus d'une fois vous avez déclaré que votre plus grande ambition serait d'être élu président du C.I.O., ce à quoi vous êtes parvenu, et d'inaugurer des jeux Olympiques dans votre ville, à Barcelone. Réaliserez-vous aussi ce désir ?

— *Il est indéniable qu'assister aux jeux Olympiques de Barcelone en tant que président du Comité international olympique me ferait extrêmement plaisir. Toutefois, la décision de me représenter ou non dépendra de toute une série de facteurs : de ma santé, de la satisfaction que j'éprouverai dans mon travail, et surtout de l'appui que m'accorderont les membres du C.I.O.*

— Apparemment trois conditions qui vous sont favorables.

— *Peut-être. Mais il s'en passe des choses ici-bas, et en deux jours tout ce que j'ai fait peut s'écrouler.*

— Vu le degré de tolérance, pour ainsi dire orientale, dont vous avez fait preuve et faites preuve à propos de l'affaire des deux Corées, j'irai jusqu'à penser que pas même un vaste boycott aux J.O. de Séoul n'entamerait votre prestige personnel. Je me demande s'il aurait la moindre répercussion dans les deux pays en question et y compris dans le futur du mouvement olympique. Le vôtre en tous cas ne risquerait rien.

— *Nous verrons cela en octobre prochain.*

Les jeux Olympiques de Séoul se terminent le 2 octobre 1988. Et, malgré toute sa prudence, Samaranch, ce Catalan universel, président du Comité international olympique, est convaincu que le mouvement olympique a repris son essor. En grande partie grâce à la tâche qu'il a accomplie et aux décisions qu'il a prises. ■